







COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°18-32

L'an deux mille dix-huit, à 10h

Le 15 novembre, à Consenvoye (55)

Date de convocation	18 octobre 2018
Nombre de délégués : <ul style="list-style-type: none">  Titulaires  Suppléants  Présents  Votes par procuration 	47 Titulaires 47 Suppléants 30 Présents 2 votes par procuration

Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Daniel COURTAUX
M. Philippe CLAUDE	M. Claude LALLEMENT
M. Bernard PIERQUIN	M. JP CHABOUSSON
M. Boris RAVIGNON	M. Jean PANCHER
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Michel COURTOISIER
M. Pascal GILLAUX	M. Patrick FLOQUET
M. JC JACQUEMART	M. André LIEBAUX
M. Jean-Marie BISSIEUX	M. Robert PASCOLO
M. Eddy LAURENT	M. Gilbert BOGARD
M. Robert DELOGE	Mme Noëlle DEVIE (Pv de M. Normand)
M. Daniel ROUVENACH	Mme Mireille RAVENEL
M. Thierry MERCIER	Mme Dominique HUMBERT
Mme Thérèse BERGER	M. Edouard JACQUE
M. Yvon HUMBLLOT	M. Jean-F DAMIEN
M. Régis RAOUL	M. Eric GILLARDIN (Pv de Mme Pitel)

Objet de la délibération :

Actualisation des sites internet de l'EPAMA (ACSE) : plan de financement

Résultat du vote
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°18-32

Objet de la délibération :

Actualisation des sites internet de l'EPAMA (ACSE) : plan de financement

Une refonte du site institutionnel de l'EPAMA, en particulier du Portail Risque Inondation, ainsi que de l'outil InfoMeuse doit être envisagée. En effet, la technologie employée dans le développement initial des sites internet de l'EPAMA nécessite une mise à jour importante et l'ensemble des outils en ligne doit être adapté afin de répondre aux besoins actuels en termes de compatibilité avec les appareils mobiles (smartphones ou tablettes).

Ces développements visent également à la création d'un module de cartographie en ligne afin d'y intégrer les données géographiques de l'EPAMA et d'en permettre une utilisation simple par tous les partenaires. (Open Data)

Le recrutement d'un prestataire extérieur s'avère nécessaire.

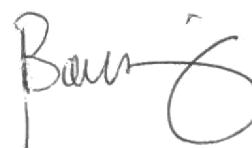
Cette action est inscrite dans le PAPI Meuse (F1-2 de l'axe 1) et le plan de financement prévu dans l'avenant est celui-ci :

Partenaires	Financements (€)	%
État (FPRNM)	100 000 €	50 %
FEDER Ch-A et Lo (axe numérique)	40 000 €	20 %
EPAMA-EPTB Meuse	60 000 €	30 %
Total (TTC)	200 000 €	100 %

Après avis favorable du Bureau Syndical et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve le lancement du projet « refonte des sites internet de l'EPAMA »
- Valide le plan de financement présenté
- Dit que ce montant devra constituer un plafond de dépenses et que les services l'EPAMA feront le nécessaire pour l'abaisser

le Président



Boris RAVIGNON